

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 19 mai 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 30 mai 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 mai 2017

### DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SAINT-GEORGES-DE-REX

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Dominique SIX, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Michel PANIER à René PACAULT, Eric PERSAIS à Yvonne VACKER, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Martial FREDON par Pascaline MICHELET

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Gérard GIBALT, Dominique JEUFFRAULT, Elmano MARTINS, Michel PAILLEY, Sébastien PARTHENAY, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 MAI 2017**

#### **DELEGATION "TERRITOIRE ET CONTRACTUALISATIONS" – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SAINT-GEORGES-DE-REX**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,

Vu la délibération du 30 mars 2017 de la Commune de Saint-Georges de Rex adoptant le plan de financement des travaux de rénovation énergétique au sein des bâtiments communaux « Mairie-Ecoles ».

La commune de Saint-Georges de Rex a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 11 947,67 euros au titre du PACT pour son projet de rénovation énergétique sur les bâtiments « Mairie-Ecoles ». Le coût total des travaux s'élève à 23 895,34 HT. La CAN est sollicitée à titre complémentaire avec l'appui financier du PACT, avec un autofinancement communal à part égal, de 11 947,67 euros.

Ce projet permettra :

- Le changement d'ouvertures : 10 fenêtres et 2 portes fenêtres,
- La réfection thermique sous toiture d'une salle de classe, de la salle des archives et d'un bureau.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux :

- D'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements,
- De modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 11 947,67 € au titre du PACT à la Commune de Saint-Georges-de-Rex,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGE**

**Président**



## COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 30 mars, à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain LIAIGRE, Maire,

Présents : MM. A. LIAIGRE M. JAROS M.T. CHAUVINEAU N. DENIS J. GUICHETEAU P. BAUDOIN  
D. QUERTAIN C. DENIS P. PELLOQUIN T. MACOIN.  
Absente excusée : T.M. MORALES (a donné pouvoir de vote à M. JAROS)  
Secrétaire de séance : P. PELLOQUIN.

Nombre de conseillers : en exercice : 11 présents : 10 votants : 11  
(T.M MORALES a donné pouvoir de vote à M. JAROS)  
Date de convocation : 24 mars 2017

Numéro délibération : DCM-21-30032017

Nomenclature ACTES : 1.1.1.6. – COMMANDE PUBLIQUE/MARCHES PUBLICS/AUTRES

Objet de la délibération : Rénovation énergétique du bâtiment communal « mairie écoles » - Demande de subvention au titre du programme d'appui communautaire au territoire (PACT) 2016-2018.

La CAN, dans un objectif de solidarité et d'équilibre territorial, a formalisé, par délibération prise le 26 septembre 2016, un Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) qui se traduit par la création d'un fonds de soutien à l'investissement d'un montant de 6 millions d'euros sur la période 2016-2018. Les critères arrêtés par cette délibération établissent la dotation de la commune de Saint-Georges-de-Rex à 21 922,00 €.

Le règlement du PACT, validé en Conseil communautaire le 17 octobre 2016, prévoit d'accompagner les communes pour la réalisation de projets d'investissement répondants aux enjeux suivants :

- **Efficacité énergétique et mise aux normes des équipements**
  - rénovation énergétique de bâtiments ; réhabilitation du réseau d'éclairage public ; développement des énergies renouvelables ; programmes d'accessibilité.
- **Offre culturelle et touristique diversifiée et de qualité**
  - création d'équipement touristique concourant au développement de l'axe structurant littoral/marais Poitevin/Niort/Vallée de la Sèvre Niortaise ; équipement ; matériels assurant le développement de l'accès à la culture.
- **Territoire en mutation**
  - équipements mutualisé de services au public, protection et/ou valorisation du patrimoine et des paysages, modernisation d'équipements ou de matériels communaux améliorant les conditions d'accueil des usagers du service public ; rénovation et remise à niveau des espaces publics.

Dans ce cadre, la commune de Saint-Georges-de-Rex souhaite inscrire au titre du PACT la mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique sur les bâtiments « Mairie » et « école » décomposé de la manière suivante :

- ▶ Changement d'ouvertures : 10 fenêtres et 2 portes fenêtres.
- ▶ Réfection thermique sous toiture d'une salle de classe, de la salle des archives et d'un bureau.

La collectivité procéderait un autofinancement de la dépense à part égale avec l'appui financier du PACT de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses		Recettes	
<b>Rénovation énergétique du bâtiment communal « mairie-écoles »</b>			
Travaux de changement d'ouvertures	18.443,50€ HT		
Travaux de réfection thermique	5.451,84€ HT		
		CAN/PACT (50,00%)	11.947,67€ HT
		Commune (50,00%)	11.947,67€ HT
<b>TOTAL</b>	<b>23.895,34€ HT</b>		<b>23.895,34€ HT</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel de cette opération de rénovation énergétique dans le bâtiment « Mairie-Ecoles ».
- autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais la subvention correspondante et à signer les documents afférents.

Le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Fait à SAINT GEORGES DE REX,  
le 07 avril 2017

Le Maire,  
  
 Le Maire,  
**Alain LIAIGRE**